



## Compte-rendu de CAP Corps des Chefs de Travaux d'Art Séance du 12 mai 2016

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la CAP du 25 novembre 2015
2. Désignation des représentants du personnel siégeant en commission de réforme
3. Demandes de mouvement
4. Réductions d'ancienneté au titre de 2015

#### 1. Approbation du procès-verbal de la CAP du 25 novembre 2015

Le procès-verbal est approuvé.

#### 2. Désignation des représentants du personnel siégeant en commission de réforme

Cette situation est liée au départ en retraite d'un élu.

#### 3. Demandes de mouvement

L'ordre du jour de la CAP envoyé aux représentants du personnel n'annonçait aucun examen de demande de mouvement. Ce n'est que la veille de la CAP que l'administration a introduit deux demandes pour avis et une pour information.

La CGT s'est donc abstenue sur les deux premières, tout en dénonçant cette manœuvre de dernière minute. Quant au troisième mouvement, la CGT a interrogé l'administration sur la pertinence, le bien-fondé et la nécessité de porter à l'ordre du jour de la CAP une telle demande pour simple information, sur un poste fléché par avance, publié par l'établissement en question uniquement pour montrer « patte blanche » vis-à-vis de sa tutelle. D'autant qu'au moins un CTA s'était porté candidat sur ce poste mais qu'il s'agissait en fait du renouvellement d'un CDD arrivé à échéance.

L'administration a concédé que cela ne rimait à rien en effet.

La CGT dénonce ce jeu de dupe.

#### 4. Réductions d'ancienneté au titre de 2015

La CAP a émis un avis favorable de réduction d'ancienneté pour 33 CTA.

La CGT a souligné que le taux de retour des évaluations était encore cette année beaucoup trop faible au bout d'un quadrimestre.

La CGT demande que lors de l'examen des réductions d'ancienneté de la prochaine CAP, l'ensemble des avis soient remontés à l'administration.

L'administration ne peut qu'abonder dans ce sens et s'engage à relancer ses services et établissements.

#### **Vos élus CGT Culture :**

Titulaire : Marlène Smilauer EP BNF [marlene.smilauer@bnf.fr](mailto:marlene.smilauer@bnf.fr)

suppléant : Pierre Bonnaure EP Louvre 01 40 20 67 77 [pierre.bonnaure@louvre.fr](mailto:pierre.bonnaure@louvre.fr)